<u>Procédure pour saisir une demande à soumettre à</u> <u>l'avis du Comité Social Territorial : prime de pouvoir</u> <u>d'achat</u>

Se connecter au logiciel de ressources humaines AGIRHE en saisissant vos identifiants



Ouvrir l'onglet « INSTANCES » et sélectionner « CST », « Nouvelle saisine / Dossiers en cours

Instances T Préventio	n 🔻 🖽 Statistiques 👻 🖺 Documents 👻 🕫 Pa	aramètres 🔹 🔗 Liens 🝷
САР 🕨		
CST 🔸	Nouvelle saisine / Dossiers en cours	
ССР	Liste des dossiers	
Avancements de grade 🕨	Paramètres •	

La date de séance est généralement préremplie. Il convient de sélectionner le type de demande avant de cliquer sur « nouvelle demande ».

Liste des demandes au comité social territorial
12/12/2023
24/10/2023
21/11/2023
L'AVIS DU COMITE SOCIAL TERRITORIAL DOIT ETRE PREALABLE A TOUTE DELIBERATION
: Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle 😵 🖜 🔹
Nouvelle demande

1. Prime pouvoir d'achat exceptionnelle 2. Nouvelle demande

Les montants attribués par la collectivité seront proratisés à la durée hebdomadaire effectuée par l'agent.

Mail du référent de la collectivité :	retraite@cdg55.fr		
Date de la séance :	12/12/2023		
Date d'effet :	12/12/2023 🗃 🖘 1		
	Rémunération brute perçue au titre de la période du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023	Plafond prévu par le texte	Montant attribué par la collectivité en € (dans la limite du pl <u>afond</u> prévu par le texte)
	Inférieure ou égale à 23 700 €	800€	E
	Supérieure à 23 700 € et inférieure ou égale à 27 300 €	700€	€
	Supérieure à 27 300 € et inférieure ou égale à 29 160 €	600€	€
	Supérieure à 29 160 € et inférieure ou égale à 30 840 €	500 €	€
	Supérieure à 30 840 € et inférieure ou égale à 32 280 €	400 €	€
	Supérieure à 32 280 € et inférieure ou égale à 33 600 €	350€	€
	Supérieure à 33 600 € et inférieure ou égale à 39 000 €	300€	
Observations :			
en format PDF après la validation de	la demande. Pièces obligatoires en gras.		
isine datée et signée par l'Autori	té Territoriale		
	Retour Valio		

Il convient de remplir tous les champs vides et de valider la saisie en cliquant sur « valider ».

1. La date d'effet ne peut pas être antérieure à la date du CST

	Rémunération brute perçue au titre de la période du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023	Plafond prévu par le texte	Montant attribué par la collectivité en € (dans la limite du plafond prévu par le tex
	Inférieure ou égale à 23 700 €	800 €	800 €
	Supérieure à 23 700 € et inférieure ou égale à 27 300 €	700 €	700 €
	Supérieure à 27 300 € et inférieure ou égale à 29 160 €	600 €	600 €
	Supérieure à 29 160 € et inférieure ou égale à 30 840 €	500€	500 €
	Supérieure à 30 840 € et inférieure ou égale à 32 280 €	400€	400 €
	Supérieure à 32 280 € et inférieure ou égale à 33 600 €	350€	350 €
	Supérieure à 33 600 € et inférieure ou égale à 39 000 €	300 €	(300)€
Observations : la validation de	la demande. Pièces obligatoires en gras.		
Observations : la validation de : e par l'Autori	la demande. Pièces obligatoires en gras. té Territoriale	ssi	
Observations : la validation de :e par l'Autori /es :	la demande. Pièces obligatoires en gras. té Territoriale Enregistrement réu	ssi	
Observations : la validation de se par l'Autori /es :	la demande. Pièces obligatoires en gras. té Territoriale Projet de délibération	ssi ••• 2	
Observations : la validation de ie par l'Autori ves : 3 @	la demande. Pièces obligatoires en gras. té Territoriale Projet de délibération Parcouri) Aucun fichier sélectionné.	ssi 2	
Observations : la validation de se par l'Autori ves : 3@	la demande. Pièces obligatoires en gras. té Territoriale Projet de délibération Parcouriz Aucun fichier sélectionné. lerci de joindre uniquement des fichiers PDF, la taille de se Ajouter la pièce	ssi ■ 2 vptre document ne doit pas dép	asser 10Mo
Observations : la validation de ie par l'Autori ves : 3 @	la demande. Pièces obligatoires en gras. té Territoriale Projet de délibération Parcouri) Aucun fichier sélectionné. lerci de joindre uniquement des fichiers PDF, la taille de v Ajouter la pièce Nom des pièces	ssi Totre document ne doit pas dép () Validée	asser 10Mo
Observations : la validation de ie par l'Autori ves :	la demande. Pièces obligatoires en gras. té Territoriale	ssi	

Votre saisie a bien été prise en compte lorsque « enregistrement réussi » apparaît.

- 1. Pour imprimer votre saisine, il convient de cliquer sur « valider et imprimer ».
- 2. Choisir la pièce justificative en cliquant sur le menu déroulant
- 3. Pour ajouter des pièces, cliquez sur « parcourir », sélectionner ensuite le document à ajouter avant de cliquer sur « ajouter la pièce ».

Tous les documents à insérer doivent être signés et sous le format « PDF ».

Ce document est la propriété du centre de gestion de la Meuse